



Installation de ma Fibre



217 prises seront ouvertes commercialement le Samedi 24 Février 2024

Vous trouverez en pièce jointe un dépliant pour expliquer comment se raccorder à la fibre ainsi que les informations présentant la démarche à suivre pour les administrés qui souhaitent pouvoir être raccordés avec les opérateurs commerciaux présents.

Voici les informations pour votre communication :

1 - TESTER L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE LOGEMENT À LA CARTE

Rendez-vous sur Saône-et-Loire THD - XP Fibre

<https://www.xpfibre.com/reseaux/amel-saone-et-loire>

Après avoir vérifié que votre logement soit raccordable, contactez ensuite le fournisseur d'accès internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.

Adresse Mail	Téléphone
www.orange.fr/portail (http://orange.fr/portail)	39 00
www.sfr.fr (https://www.sfr.fr/)	10 99
www.free.fr (http://www.free.fr)	10 44
www.bouyguestelecom.fr (http://bouyguestelecom.fr)	31 06

2 - UN TECHNICIEN RACCORDE MON LOGEMENT À LA FIBRE

Conseil : Conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service

3 - JE BRANCHE MA BOX ET MON OPÉRATEUR ACTIVE MA LIGNE

